



## **AVIS PUBLIC**

### **ADOPTION DU BUDGET 2022 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2022, 2023 ET 2024**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la directrice générale qu'une séance extraordinaire se tiendra le 20 décembre 2021 à 19 h 30 à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 125, 12<sup>e</sup> Rue à Ferme-Neuve et au cours de laquelle le budget pour l'année 2022 ainsi que le programme triennal des immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024 seront adoptés

Lors de cette séance, les délibérations et la période de questions porteront exclusivement sur le budget ou le programme triennal conformément aux exigences de l'article 956 du Code municipal.

**DONNÉ À FERME-NEUVE**, ce 2<sup>e</sup> jour de décembre 2021.

Bernadette Ouellette,  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Bernadette Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public aux endroits prévus par le conseil municipal, le 2<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2021.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 2<sup>e</sup> jour de décembre 2021.

Bernadette Ouellette,  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière